



Contrat d'engagement Fruits 2017

Le présent contrat est passé entre madame/monsieur :

NOM : _____

Prénom : _____

Tél : _____ Email : _____

Adresse : _____

Et le producteur suivant :

Mirabio Vigneulles-les-Hattonchatel - 55210			
Panier Fruits	3 kg de fruits (ou 1,5 kg de fruits « rares »*) * Cerises en juin / juillet & noix	1,5 kg + 1 l jus (ou 750 gr de fruits « rares »*) * Cerises en juin / juillet & noix	OPTION : 1 bouteille de jus de fruit (ou 2 ou 3) a 3 € la bouteille
Restant à livrer au 11/01/2017 paniers x 6 € paniers x 6 €	3€ (ou 6€ ou 9€) x paniers
Montant partiel (€)			
Cochez votre choix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Montant total (€)			

Paiement en 3 chèques à l'ordre d'André Bergot, à remettre au secrétaire lors de la première livraison à laquelle vous participerez

En cas de « creux » dans la production, Mirabio remplacera les fruits par des jus.

L'adhérent s'engage :

- A régler d'avance l'achat des paniers au prorata à la date d'inscription.
- A être solidaire des surplus et aléas de la production,
- A participer au bon déroulement de la vie de l'AMAP
- A respecter la charte des AMAP et avoir lu et accepté le règlement intérieur de l'association.

L'adhésion à l'AMAP (10 €) et à la caisse de solidarité (15 €) est due avec le premier contrat.

Date et Signature :